

Pour échapper au dilemme de l'Histoire, lit de Procuste propre à l'ultra-évolutionnisme, et de son contraire, l'Histoire document indéchiffrable, peut-être faut-il se tourner vers M. Weber, dont certains textes plaident pour l'existence d'un évolutionnisme « complexe » (Boudon, 1999, 200 ; 2000, 229 sq.) selon lequel les transformations à long terme de mœurs et du droit s'opèrent par une série de changements cumulatifs qui sont tous orientés dans le même sens, le respect de la dignité d'autrui. La différence avec l'évolutionnisme classique, c'est la présence dans la pensée de Weber de ce qu'on pourrait appeler les intermittences du trend : ce qui apparaît jusqu'à nouvel ordre comme des irréversibilités axiologiques – qu'il s'agisse de la peine de mort, de la place des femmes dans la société ou des droits sociaux – a dépendu et continuera à dépendre de contingences historiques pouvant soit faciliter leur apparition, soit la contrarier.

#### Gare à l'inattendu

L'absence d'un point terminal ontologiquement assuré ne dispense pas d'agir le moins déraisonnablement possible au regard des objectifs poursuivis, ce qui implique au minimum d'être attentif à l'inattendu.

D'abord l'inattendu *exogène*, celui qui est tapi dans l'environnement présent et surtout futur de l'action, et dont on essaie de cerner les multiples visages en élaborant plusieurs scénarios alternatifs, tout en sachant qu'il s'agit d'un idéal inaccessible vu le caractère faiblement prévisible des surprises susceptibles de se manifester.

Il en va tout autrement de l'inattendu *endogène*, qui correspond aux « répercussions sociales non intentionnelles des actions humaines intentionnelles » dont K. Popper a écrit dans *Conjectures and refutations* que leur détermination était « la tâche principale des sciences sociales théoriques ». Autant en effet l'acteur n'a qu'une maîtrise très incomplète de son environnement futur, autant il peut et doit chercher à prévoir les incidences non préméditées de son action – appliquant cette fois la seconde démarche sociologique, de type « micro », distinguée par J. S. Mill. Il s'agit alors d'être attentif aux mauvaises surprises du type effets pervers, les effets non désirés et non désirables d'une mesure prise dans une bonne intention (Boudon, 1977). Mais s'il est important de chercher à mieux connaître ce qui va échouer, il est non moins utile d'identifier les effets à la fois imprévus et positifs d'une action collective. C'est le cas par exemple de la légalisation de l'avortement aux États-Unis en 1973 qui a contribué quelque vingt ans plus tard à une diminution significative de la criminalité en offrant le moyen effectif d'exprimer un refus de grossesse à des milieux sociaux – mères adolescentes, célibataires et/ou pauvres – où les grossesses non désirées aboutissent majoritairement à la naissance d'enfants à

risque en termes de délinquance (Donohue et Levitt, 2001). De tels travaux d'évaluation, c'est-à-dire finalement de prévision *ex post*, contribuent à élargir l'éventail des stratégies envisageables par le politique, rendant peut-être ainsi moins difficile de répondre à la question : que faire ?

► BERL E., « Bertrand de Jouvenel et l'art de la conjecture », *Preuves*, 1964, nov., 82-85. – BOUDON R., *Effets pervers et ordre social*, Paris, PUF, 1977 ; *La Place du désordre*, Paris, PUF, 1984 ; *Le Sens des valeurs*, Paris, PUF, 1999. – BOUDON R., BOURRICAUD F., « Historicisme », in *Dictionnaire critique de la sociologie*, Paris, PUF, 1982. – DONOHUE J., LEVITT S., « The impact of legalized abortion on crime », *The Quarterly Journal of Economics*, 2001, 2, 379-420. – JOUVENEL B. de, *L'Art de la conjecture*, Paris, SEDSIS, 1972. – LE BON G. [1896], *Psychologie du socialisme*, Paris, Les Amis de Gustave Le Bon, 1977. – POPPER K. [1944-1945], *Misère de l'historicisme*, Paris, Plon, 1956. – SPENCER H. [1873], *La Science sociale*, Paris, Aican, 1908. – TOCQUEVILLE A. de, *Souvenirs*, Paris, Gallimard, 1978 ; (1835-1840), *De la démocratie en Amérique*, vol. 2, Paris, Gallimard, 1951. – VALÉRY P., *Bilan de l'intelligence*, Gallimard, Pléiade, vol. 1 ; « Devant l'avenir... », *Commentaire*, 1995, 70.

Bernard CAZES

→ Explication et compréhension ; Histoire et sociologie.

## PRÉJUGÉS ET STÉRÉOTYPES

Le terme *stéréotype* a été introduit dans les sciences sociales par le journaliste W. Lippmann, dans son livre *Public opinion* (1922). Les stéréotypes sont aujourd'hui le plus souvent définis comme des croyances d'un individu à propos d'un groupe social donné. « Les Allemands sont crispés », « Les femmes sont émotives » et « les homosexuels sont élégants » sont des stéréotypes largement répandus. Les stéréotypes sont généralement – mais pas nécessairement – négatifs, inexactes, rigides et socialement partagés (Yzerbyt et Schadroneau, 1996).

Pour rendre compte de l'origine des stéréotypes, on distingue trois approches théoriques. L'*approche psychanalytique* considère les stéréotypes comme le résultat d'un mécanisme de défense par lequel des sentiments négatifs sur soi sont déplacés et projetés sur les membres d'un autre groupe. La fonction des stéréotypes est alors de résoudre des conflits internes et de satisfaire des besoins personnels. L'*approche socio-culturelle* voit les stéréotypes comme le résultat inévitable du conflit entre les groupes sociaux pour des ressources limitées. Les stéréotypes servent à justifier les inégalités existantes et le traitement différent de certains groupes sociaux (pour limiter leurs droits, par exemple). Comme toutes les autres « connaissances » sociales, les stéréotypes sont transmis et appris par le processus de socialisation (parents, pairs, médias, etc.). L'*approche socio-cognitive* met l'accent sur les processus cognitifs de base dans le fonctionnement humain. Pour

gérer de façon adéquate la multitude de stimuli sociaux, les êtres humains sont amenés à catégoriser leur environnement social et à associer des traits avec chacune des différentes catégories ainsi créées. Les stéréotypes sont alors considérés comme les représentations mentales qui résultent de ce processus de catégorisation dont la fonction essentielle consiste à simplifier l'environnement social.

La plupart des stéréotypes sont négatifs. Étant donné que notre identité est en partie déterminée par les groupes auxquels nous appartenons, nous avons de fait tendance à attribuer des traits négatifs aux autres groupes (Tajfel, 1981). Mais il existe aussi des stéréotypes positifs, tels que la plupart des stéréotypes portant sur son propre groupe (les « auto-stéréotypes »). Il a toutefois été montré que certains stéréotypes positifs envers d'autres groupes – par exemple « les femmes sont maternelles » ou « les Noirs sont de bons musiciens » – peuvent être pernicious en ce sens qu'ils servent à maintenir les groupes concernés dans une position de dépendance.

En tant que généralisations, les stéréotypes sont souvent appliqués à l'ensemble des membres d'un groupe. En raison de la diversité inhérente à tout groupe social, les stéréotypes sont dès lors forcément des descriptions inexacts pour au moins une partie des membres du groupe. En revanche, l'affirmation selon laquelle les stéréotypes sont entièrement inexacts implique qu'il n'y ait pas de différences réelles entre groupes, ce qui va à l'encontre du sens commun et, de fait, des données objectives. En réalité, on peut affirmer que la plupart des stéréotypes contiennent probablement un fond de vérité mais qu'il serait abusif de s'y fier de manière aveugle. Certains chercheurs se sont d'ailleurs intéressés aux facteurs influençant l'exactitude des stéréotypes (Judd et Park, 1993).

Les stéréotypes fonctionnent souvent comme des structures cognitives rigides qui biaisent notre traitement de l'information. Interprétation de comportements ambigus, focalisation de l'attention sur les informations consistantes, mémoire sélective pour les éléments confirmant le stéréotype sont autant de facteurs qui jouent en faveur d'un maintien des stéréotypes ambiants. Les informations contre-stéréotypiques ne parviennent à changer un stéréotype que si elles sont rencontrées chez un grand nombre de membres du groupe en considération. Si, au contraire, elles sont concentrées chez un nombre restreint de membres du groupe, ces déviants risquent alors d'être « sous-typés » dans une sous-catégorie (« les femmes d'affaires »), ou sous forme d'exception à la règle (« Oui, mais c'est Marie Curie »), sans que le stéréotype portant sur le groupe dans son ensemble (« les femmes ») ne soit changé (Weber et Crocker, 1983).

Si les stéréotypes sont le plus souvent socialement partagés, ils ne le sont pas nécessairement. Il se peut que deux individus aient des croyances complètement contradictoires envers un groupe

donné, mais ces croyances sont malgré tout appelées des stéréotypes. Le consensus social n'est donc pas un aspect indispensable des stéréotypes. En revanche, des recherches récentes ont montré comment le fait d'être exposé à des informations stéréotypées bien établies, de communiquer ces stéréotypes à autrui, et d'en discuter avec d'autres gens peut augmenter le consensus social quant à l'existence de caractéristiques propre à un groupe donné (Brauer, Judd, et Thompson, 2002).

► BRAUER M., JUDD C. M., THOMPSON M. S., « The acquisition, transmission, and discussion of social stereotypes : influences of communication on group perceptions », in V. YZERBYT, O. CORNEILLE et C. M. JUDD (éd.), *The Psychology of Group Perception : Contributions to the Study of Homogeneity, Entitativity, and Essentialism*, New York, Psychology Press, 2002. – JUDD C. M., PARK B., « Definition and assessment of accuracy in social stereotypes », *Psychological Review*, 1993, 100, 109-128. – TAJFEL H., « Social stereotypes and social groups », in J. C. TURNER, H. GILES (éd.), *Intergroup Behavior*, Chicago, Univ. of Chicago Press, 1981, 144-167. – WEBER R., CROCKER J., « Cognitive processes in the revision of stereotypical beliefs », *Journal of Personality and Social Psychology*, 1983, 45, 961-977. – YZERBYT V., SCHADRON G., *Connaitre et juger autrui. Une introduction à la cognition sociale*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1996.

Markus BRAUER

→ Attitudes ; Francfort (École de) ; Psychanalyse et sociologie ; Socialisation.

## PROFESSIONS ET PROFESSIONNALISATION

Pourquoi certains « corps intermédiaires » bénéficient-ils d'une *exclusivité* de prestation, liée à des formes d'autocontrôle et d'autonomie par rapport au marché et à l'État ? Par quels processus ces « communautés dans la communauté » conquièrent-elles un monopole de marché du travail ? Comment les institutions professionnelles assurent-elles la reproduction sociale des professionnels ? Quelles sont les conséquences de l'institutionnalisation des professions sur les rapports de pouvoir au sein de la société globale ?

Ces questions se posent parce que les sociétés dites « de marché » fondent la légitimité de l'ordre social sur la liberté de l'échange des marchandises et du travail. La justification du privilège de ces groupes que l'on nomme en anglais *professions* (par opposition à *occupations*), et en français « professions à statut », tient en trois points. L'activité professionnelle utilise un savoir abstrait, long à acquérir, pour résoudre des problèmes concrets de la société. La qualité du service rendu exige un contrôle scientifique de la formation, et un contrôle éthique de la pratique, dont le marché est incapable. Seul le collectif des pairs peut se porter garant de la production des professionnels et de la valeur de leurs prestations.